



## ACTUALITES DE SAINTE-VERTU

Bulletin n°7  
Informations municipales du 17 au 24 février 2023

Cher tous,

Dans la plupart des villes, il existe un boucher (quelque fois c'est un boulanger, un cordonnier ou encore un dentiste) dont le travail, ici la viande, est tellement délicat et savoureux que sa réputation dépasse sa zone d'activité naturelle, entraînant de nombreux habitants lointains à faire des kilomètres pour s'approvisionner chez lui.

Comment, pourquoi, quelle raison justifie ce fait ?

Notre boucher s'approvisionne probablement au même endroit que ses collègues, fréquente les mêmes fournisseurs, utilise les mêmes outils que tous les autres, le même comptable peut-être, et d'ailleurs n'est probablement pas plus cher que ses concurrents.

Et pourtant, le fait est là, indéniable, incontestables, sa marchandise est supérieure, savoureuse, surprenante, fondante, bref elle provoque notre bien être voire notre bonheur...

N'est-ce pas justement là que réside une partie, si ce n'est toute l'explication ?

Y a t'il en effet maladie plus plus contagieuse que le bonheur ? Nous avons tous déjà été témoins des ravages positifs qu'un bon éclat de rire communicatif peut engendrer, nous avons tous eu le moral réparé par la rencontre d'un bienheureux...

Et si le boucher dont nous parlons ici était tout simplement heureux ? S'il avait atteint le bonheur ? Et s'il était heureux parce qu'il était à sa place, exactement, à l'endroit où lui - appelons le Marcel-Jacques Sanzot - devait se tenir pour s'accomplir et trouver son bonheur ?

Cette explication, plutôt convaincante, établit une relation solide et à multiples sens entre Accomplissement, Bonheur, Talent et contagion. Dans cette équation, chaque élément nourrit les autres et se grandit des autres...

Et si c'était cela, l'état de grâce ? Ne serait-il pas temps de remplacer le PIB par le BIB...

Voici les informations des jours à venir :

- La salle des fêtes sera indisponible demain et dimanche car louée.
- **Mardi 21, les Maires des Communes concernées par le raccordement en eau potable se réuniront à Sainte Vertu**, à 14h30 à la Mairie, en compagnie de M. Canault, assistant à la Maitrise d'ouvrage et du maître d'oeuvre, la SPEE. A l'ordre du jour, un point sur l'évolution du dossier et l'adhésion au syndicat des eaux Annav/Molay des communes concernées.
- **Mercredi 22** se réunit le **Comité Syndical du PETR**, en présence des Maires du territoire.
- Nous proposons aux membres de la **Commission Travaux** intéressés par le projet de la **Place de l'église** de se réunir **jeudi 23 Février** à la salle des fêtes, à **19h00**.

- La **taxe d'habitation** est supprimée pour les résidences principales à partir de 2023.

Afin de déterminer précisément les propriétaires encore redevables de la taxe d'habitation (résidence secondaire, logement locatif) ou de la taxe sur les logements vacants, la **Direction générale des finances publiques (DGFIP) demande à tous les propriétaires** d'une résidence principale, secondaire ou d'un logement loué, **d'effectuer une déclaration supplémentaire** à l'administration fiscale avant le 1er juillet 2023.

**Cette déclaration, obligatoire**, ne peut se s'effectuer que sur Internet ou en se déplaçant jusqu'au service des impôts.

La Mairie se propose de faire venir pour 1 ou 2 journées le conseiller numérique du territoire afin d'aider les propriétaires à effectuer leur déclaration. Des dates vous seront ultérieurement proposées.

- La transition de la communication de la Mairie se poursuit vers l'application illiwap (pour téléphones). Les deux tiers des habitants connectés ont déjà sauté le pas.

Si vous souhaitez profiter des messages municipaux (et plus), vous pouvez télécharger illiwap sur vos téléphone et vous abonner (dans l'onglet "stations") à Sainte Vertu.

Voilà pour les jours à venir. Excellent week-end et bien à tous,

la Mairie



Bonheur Intérieur Brut !

Mairie de Sainte-Vertu  
[mairie-ste-vertu@wanadoo.fr](mailto:mairie-ste-vertu@wanadoo.fr)  
[www.sainte-vertu.fr](http://www.sainte-vertu.fr)



Cet email a été envoyé à {{ contact.EMAIL }}

Vous recevez ces emails car vous êtes enregistrés dans notre liste.

[Se désinscrire](#)

Envoyé par

 sendinblue

